

## Réalisation de l'augmentation de capital de la SOCIETE « MODERN LEASING »

L'augmentation de capital de la société « Modern Leasing » a été réalisée. Cette augmentation, décidée par l'AGE du 15-07-2010 porte sur l'émission de 1 000 000 actions nouvelles par appel public à l'épargne, au prix d'émission de 8,500 dinars l'action.

Suite à cette augmentation, le capital social de la Société « Modern Leasing » est porté à 20 000 000 dinars divisé en 4 000 000 actions, de nominal cinq (5,0) dinars chacune.

Ainsi, à partir du **mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010**, les 1 000 000 actions nouvelles souscrites issues de l'augmentation du capital de la Société « Modern Leasing » seront assimilées aux anciennes et négociées, dans les conditions suivantes:

**Mnémonique : ML**

**Code ISIN : TN0006720049**

**Cours de référence pour la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2010 : 8,500 dinars**

**Groupe de valeurs :** Compte tenu de l'existence d'un contrat de liquidité et de l'engagement de l'intermédiaire SIFIB-BH, reçu le 12 novembre 2010, à effectuer des opérations d'achat et de vente dans le cadre dudit contrat, permettant de remplir la condition prévue par le manuel des négociations, à savoir cinq cents échanges durant les trois premiers mois, démarrant 10 jours de bourse après la première cotation effective sur le marché, le titre « Modern Leasing » sera négocié en continu (groupe 11).

### **Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:**

« Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de  $\pm 18\%$  par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées ».